

Département : VENDEE

Arrondissement : FONTENAY LE COMTE

Communauté de Communes VENDEE-SEVRE-AUTISE

N°2023CC_09_162

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

Nombre de membres
En exercice :
Titulaires : 38

L'an deux mille vingt-trois, le dix-neuf septembre, à 18h30, le Conseil de
Communauté s'est réuni à XANTON-CHASSENON en session ordinaire,
sous la Présidence de Michel BOSSARD, Président.

Présents :
- Titulaires : 31
- Suppléants : 4

Date de convocation : 13 septembre 2023

Excusés ayant donné pouvoir : 2
Votants : 33

PRESENTS :

- M. BOSSARD Michel, Président, Maire de la commune de Rives-d'Autise
- M. GUILLON Stéphane, Vice-président, Maire de la commune de Bouillé-Courdault
- M. DAVID Daniel, Vice-président, Délégué de la commune de Benet
- M. HENRIET Christian, Vice-président, Maire de la commune de Saint-Pierre-le-Vieux
- M. BORDET Bernard, Vice-président, Maire de la commune du Mazeau
- Mme RINEAU Annie, Vice-présidente, Maire de la commune de Maillezais
- M. LA MACHE Denis, Vice-président, Maire de la commune de Saint-Sigismond
- M. CHOLLET Joël, Vice-président, Délégué de la commune de Benet
- Mme POUPLIN Adeline, Vice-présidente, Maire de la commune de Liez
- M. RENAULT Claudy, Vice-président, Maire de la commune de Xanton-Chassenon
- Mme FONTAINE Camille, Maire de la commune de Benet
- Mme BAUDRY-LOIGEROT Marie-Christine, Déléguée de la commune de Benet
- Mme LAVAL-PELLERIN Danielle, Déléguée de la commune de Benet
- M. GIBEAUD Loïc, Délégué de la commune de Bouillé-Courdault
- M. BOUTEILLER Gilles, Maire de la commune de Damvix
- M. POUVREAU Philippe, Délégué de la commune de Damvix
- M. de CERTAINES Charles, Maire de la commune de Faymoreau
- M. MILLET Martial, Délégué suppléant de la commune de Faymoreau
- M. BLONDELLE Rodolphe, Délégué suppléant de la commune de Liez
- M. GELOT Jean-Marie, Maire de la commune de Maillé
- M. GRIMAUD Claude, Délégué de la commune de Maillezais
- Mme MASSON-SOULARD Catherine, Maire de la commune de Puy-de-Serre
- M. CADAU Philippe, Délégué suppléant de la commune de Puy-de-Serre
- Mme VIGEANT Catherine, Déléguée de la commune de Rives-d'Autise
- M. POITIERS Dominique, Délégué de la commune de Rives-d'Autise
- Mme BOBIN Evelyne, Déléguée de la commune de Rives-d'Autise
- M. POITIERS Patrice, Délégué de la commune de Rives-d'Autise
- Mme PERRIN Marie-Line, Maire de la commune de Saint-Hilaire-des-Loges
- M. DURAND Jean-Jacques, Délégué de la commune de Saint-Hilaire-des-Loges
- M. GABORIAU Sébastien, Délégué de la commune de Saint-Pierre-le-Vieux
- Mme MONTAMAT Eliane, Déléguée suppléante de la commune de Sant-Sigismond
- M. CHEVALLIER Jean-Claude, Maire de la commune de Vix
- M. BETAU Pascal, Délégué de la commune de Vix
- Mme RIVIERE Erika, Déléguée de la commune de Vix
- M. DELAHAYE Philippe, Délégué de la commune de Xanton-Chassenon

EXCUSES AYANT DONNE POUVOIR :

- M. RECEGANT Didier, Délégué de la commune de Benet (donne pouvoir à Mme FONTAINE)
- M. PORCHER Charly, Délégué de la commune de Saint-Hilaire-des-Loges (donne pouvoir à Mme PERRIN Marie-Line)

ABSENTS EXCUSES :

- M. CARTRON David, Vice-président, Délégué de la commune de Saint-Hilaire-des-Loges
- Mme PELLETIER Céline, Déléguée de la commune de Benet
- M. MERCIER Georges, Délégué de la commune de Benet
- Mme GROUSSET Sylvie, Déléguée suppléante de la commune du Mazeau
- M. THIBAUT Denis, Délégué de la commune de Maillé
- Mme CHARBONNIER Nicole, Délégué de la commune de Vix

SECRETAIRE DE SEANCE :

- Mme POUPLIN Adeline, Vice-présidente, Maire de la commune de Liez

OBJET : PROGRAMME LEADER 2023/2027 – DESIGNATION DES REPRESENTANTS DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES VENDEE SEVRE AUTISE AU SEIN DU GROUPE D'ACTION LOCALE (GAL) SUD-VENDEE

VU la délibération n° 21-23 du Comité syndical en date du 19 juin 2023 approuvant le transfert du dossier LEADER 2023-2027 à la Communauté de Communes Pays de Fontenay-Vendée ;

VU la délibération n° C111/2023 du Conseil communautaire du Pays de La Châtaigneraie en date du 22 juin 2023 approuvant le transfert du dossier LEADER 2023-2027 à la Communauté de Communes Pays de Fontenay-Vendée ;

VU la délibération n°5 du Conseil communautaire du Pays de Fontenay-Vendée en date du 17 juillet 2023 approuvant le transfert du dossier LEADER 2023-2027 à la Communauté de communes Pays de Fontenay-Vendée ;

VU la délibération n°2023CC_07_131 du Conseil de Communauté Vendée Sèvre Autise approuvant le transfert du dossier LEADER 2023-2027 à la Communauté de Communes du Pays de Fontenay-Vendée ;

VU la délibération n°2023CC_09_161 du 19 septembre 2023 décidant de ne pas procéder au scrutin secret pour la nomination au sein du nouveau Groupe d'Action Locale (GAL) ;

CONSIDERANT que l'approbation du transfert du dossier LEADER 2023-2027 à la Communauté de Communes Pays de Fontenay-Vendée nécessite la mise en place d'un nouveau Groupe d'Action Locale (GAL) par la Communauté de Communes Pays de Fontenay-Vendée ;

CONSIDERANT qu'un GAL doit être formé afin de faire vivre le programme Leader localement et notamment être constitué d'un comité de programmation, rassemblant acteurs publics (élus) et de membres privés représentatifs du territoire (acteurs des thématiques) dont le rôle principal est de sélectionner les projets conformément aux articles 32 à 34 du règlement (UE) n° 1303/2013 portant dispositions communes (RPDC) complétés par les articles 42 à 44 du règlement (UE) n° 1305/2013 sur le développement rural ;

CONSIDERANT que la constitution de ce nouveau GAL a été fixée comme suit :

- Collège membres publics :
 - o 2 représentants élus désignés par la Communauté de Communes Pays de Fontenay-Vendée ;
 - o 2 représentants élus désignés par la Communauté de Communes du Pays de La Châtaigneraie ;
 - o 2 représentants élus désignés par la Communauté de Communes Vendée Sèvre Autise.
- Collège membres privés :
 - o 7 membres représentatifs du territoire.

CONSIDERANT que la Communauté de Communes Vendée Sèvre Autise est représentée au sein du collège membres publics comme suit :

- 2 représentants titulaires ;
- 2 représentants suppléants

Sont proposés pour être représentants de la Communauté de Communes Vendée Sèvre Autise au sein du nouveau Groupe d'Action Locale (GAL) :

2 représentants titulaires			2 représentants suppléants		
Nom	Qualité	Commune	Nom	Qualité	Commune
BOSSARD Michel	Président CCVSA	RIVES-D'AUTISE	DAVID Daniel	Vice Président CCVSA	BENET
GUILLON Stéphane	Vice Président CCVSA	BOUILLE-COURDAULT	BORDET Bernard	Vice Président CCVSA	LE MAZEAU

CONSIDERANT les résultats du scrutin ;

CONSIDERANT l'avis unanime des membres lors du vote à main levée (trente-trois voix), en faveur des représentants proposés ci-dessus ;

Après en avoir délibéré, le Conseil de Communauté, à l'unanimité :

- Proclame élus représentants de la Communauté de Communes Vendée Sèvre Autise au sein du Groupement d'Action Locale (GAL) :

2 représentants titulaires			2 représentants suppléants		
Nom	Qualité	Commune	Nom	Qualité	Commune
BOSSARD Michel	Président CCVSA	RIVES-D'AUTISE	DAVID Daniel	Vice Président CCVSA	BENET
GUILLON Stéphane	Vice Président CCVSA	BOUILLE-COURDAULT	BORDET Bernard	Vice Président CCVSA	LE MAZEAU

Fait et délibéré, les jours, mois et an que ci-dessus.

Au registre sont les signatures.

Pour copie conforme.

Fait à RIVES-D'AUTISE, le 19 septembre 2023

Le Président,

Michel BOSSARD



La secrétaire de séance,

Adeline POUPLIN

Envoyé en préfecture le 27/09/2023

Reçu en préfecture le 27/09/2023

Publié le 28/09/2023

S²LO

ID : 085-248500563-20230919-2023CC_09_162-DE